



5 et 10 km MABLY

9 mars 2025



VTT offert
Tirage au sort
d'un dossard

5 km 9h30
10 km 10h15

Inscriptions : Logicourse.fr
Bulletins papiers chez : Ben Run

Parc Eco-Bonvert - Zone BMX Mably (Parking Emmaüs)



Bulletin d'inscription

5 et 10 km de MABLY – dimanche 9 mars 2025

5 km > 7€ et 10km >14€ ; Frais d'inscriptions internet offerts ;
Majoration à 10 et 17 € le jour de la course
maximum 300 participants pour l'ensemble des 2 courses

- > Chèque à l'ordre du RC Mably à retourner à M. Patrick GAILLAT ; 231 rue du Vallet, 42300 Villerest
- > Inscription en ligne sur www.logicourse.fr (frais offerts) / magasins BEN RUN (Le Coteau) jusqu'au vendredi 07/03/2025 minuit
- > Lot offert aux 250 premiers inscrits > Un VTT GIANT d'une valeur de 700€ offert par tirage au sort d'un dossard

<input type="checkbox"/> 5KM Né(e) en 2011 et avant Minimes à Masters	<u>Course choisie</u>	<input type="checkbox"/> 10KM Né(e) en 2009 et avant Cadets à Masters
---	-----------------------	---

Nom Prénom

Sexe (H/F) : Date de naissance : : / /

Adresse :

CP : Ville :

Mail :

N° licence FFA / UFOLEP(Course) : Club :

Non licencié(e) : Joindre un Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») délivré par la FFA (<3mois) et autorisation parentale pour les mineurs.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement (règlement disponible sur le site du Running Club de Mably et sur www.logicourse.fr)

Extrait du règlement
règlement complet disponible sur Logicourse.fr ou <https://runningmably.e-monsite.com/>

Organisation : les 5 et 10 km sont ouverts aux coureurs licenciés ou non à partir de cadets (nés en 2009 et avant) pour le 10 km et minimes (nés en 2011 et avant) pour le 5 km. Déroulement avec le soutien de nombreux bénévoles.

Retrait des dossards : jusqu'à 9h15 Terrain de BMX, base de loisir du Merlin

Départs : Zone terrain BMX Mably : 5 km 9h30 / 10 km 10h15

Ravitaillement : sur le 10 km et aux arrivées.

Récompenses : pour les 3 premiers au temps scratch des 5 et 10 km, femmes et hommes. Tirage au sort d'un dossard et remise au gagnant d'un VTT Giant d'une valeur de 700 euros. Le lot sera remis en main propre en échange du dossard par le porteur du dossard inscrit à la course. Si la personne ne se présente pas, un tirage supplémentaire sera effectué jusqu'à la remise du lot. Les membres du Running Club de Mably ne peuvent être désignés gagnant

Sécurité et Surveillance médicale : Service de sécurité mis en place aux intersections des rues et en différents points du parcours. Présence d'une équipe de Sauveteurs Secouristes de Mably et d'un Médecin.

Assurances : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance physique des concurrents(es). En responsabilité civile, les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès du Crédit Mutuel. Pour l'assurance individuelle, les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence, pour les non licenciés, ils devront s'assurer personnellement.

Annulation : L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure de toutes circonstances sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement. Idem en cas de contexte sanitaire et d'arrêté de la préfecture.